



à rédiger exclusivement
en euros

Payez contre ce chèque non endossable _____
Sauf au profit d'une banque ou d'un établissement assimilé _____
somme en toute lettres

Deux cent cinquante mille euro

A SISA EMS Dr. Fainsilber

€ 250 000 €

A Evreux
Le 01 oct 2015

Payable en France

89999 0000001

N° de compte
12345 25874 14 1235478 78 25 9999999

CPAM
HAUTE NORMANDIE

Signature

TÉL. : 01 49 99 99 99

Chèque N° Série BB Chèque N° 0000086 (56)

00001234 98765556789002000 189654123

Des ENMR aux NMR

(Nouveaux Modes de Rémunération)

De l'expérimentation à la généralisation
Règlement arbitral

Pierre Fainsilber : MG vice président ForSpro 276

Jacques Frichet : MG président ForSpro 276

Martin Revillion : Médecin directeur des URPS médecins

Karine Weill : Coordinatrice administrative ForSpro 276

Des NMR pour faire quoi ?

- ✓ Indemnisation temps de coordination
- ✓ Formation continue (DU, FMC)
- ✓ Formation initiale (accueil étudiant)
- ✓ Equipement pour répondre au projet de santé
- ✓ Indemnisation protocoles
- ✓ Indemnisation des temps de concertation
- ✓ Etc...

Pourquoi des NMR ?

Valoriser

- Soins en équipe pluri-professionnelle
- L'échange d'informations
- Le temps « hors patient »
- La coordination (administrative et médicale)
- L'émergence de **vos** projets

Pour qui des NMR ?

1. Une équipe

- Pluri-professionnelle
 - Minimum 2 MG + 1 autre professionnel de santé
 - Dans ou hors les murs
- Structurée en SISA (Société Interprofessionnelle Soins Ambulatoires)

2. Des engagements => projet de santé

**Un projet de santé décrit
l'organisation de l'équipe pour
répondre à ses engagements**

3 axes d'engagement

1. Accès aux soins
2. Système d'information partagé
3. Travail en équipe pluri-professionnelle

3 axes d'engagement

1. Accès aux soins

- Réponse aux patients de 8h à 20h
- Soins non programmés la journée

4000 patients + enfants si 2 CS/an = 8 500 €/an

3 axes d'engagement

2. Système d'information (SI)

- Partagé avec tous les professionnels de santé de la structure
- Labellisé interpro (ASIPSanté)

4000 patients + enfants si 2 CS/an = **17 000€/an**

Labellisation ASIPsanté

agence des systèmes d'information partagés de santé

- acteurCS.fr[®] (en ligne)
- Axisanté MSP
- Éo![®] **
- Hellodoc[®]
- ICT chorus[®]** (en ligne)
- Medimust[®]
- Monlogicielmedical.com[®] (en ligne)
- Weda[®] (en ligne)

24 septembre 2015

3 axes d'engagement

3. Travail en équipe pluri-professionnelle

- Protocoles pluri-professionnels
- Réunion de concertation pluri-pro formalisée

3 % patients inclus (120 /an)

4000 patients + enfants si 2 CS/an = 10 000€/an

Autres engagements optionnels

- Missions de santé publique (5000€)
- Accueil étudiant (2/an) (3000€)
- Diversité de l'offre para-médicale (1500€)
- Autres spés, sage-femme ou dentiste (5000€)
- Transmission information vers l'extérieur

4000 patients + enfants si 2 CS/an = **15 000€/an**

En résumé

2 MG (au moins) + 1 PM (au moins)

+ 1 SISA

+ Engagements

+ 4000 patients avec enfants si 2 CS/an

= 150 000 à 250 000 €

De 30 000 à 50 000€ /an durant 5 ans

Contacts et ressources

Appui à l'écriture du projet de santé

Martin REVILLION : URPS médecins

Tél : 06.31.19.45.22

Mail: infos@urps-medecins-hn.org



Union Régionale
des Professionnels
de Santé Médecins
de Haute-Normandie

Appui au montage des SISA

Karine WEILL : coordinatrice ForSpro

Tél : 06 27 61 62 36

Mail : coordo.fortspro@gmail.com



Fédération Régionale
des Maisons & Pôles de Santé
DE HAUTE-NORMANDIE

Renseignements et validation

ARS de Haute-Normandie

Pôle Organisation des Soins de Ville

Tél. : 02.32.18.32.23

Mail : ars-hnormandie-soins-ville@ars.sante.fr

